



Metz, le 3 octobre 2008

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

## Congé de maternité : Nathalie Griesbeck salue la proposition d'allonger la durée minimale en Europe

Nathalie Griesbeck, Vice-présidente de l'intergroupe Famille et Protection de l'Enfance, se félicite de la proposition adoptée par le collège des Commissaires portant révision de la directive relative à la mise en œuvre de mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé au travail des travailleuses enceintes, ayant accouché ou allaitantes.

"Dans un contexte de vieillissement de la population, l'Union européenne doit favoriser la natalité en améliorant notamment les conditions d'accès ou de retour à l'emploi des mères et en s'attaquant à la perte de pouvoir d'achat des jeunes parents. C'est en ce sens que travaille notre intergroupe", explique Nathalie Griesbeck.

"La proposition visant à allonger la durée minimale du congé de maternité de 14 à 18 semaines va dans le bon sens mais nous sommes cependant encore très loin d'une harmonisation totale des législations européennes en ce domaine", indique Nathalie Griesbeck, précisant que "si nous parvenons à nous mettre d'accord sur cette durée minimale de 18 semaines, nous atteindrons simplement la durée moyenne actuelle du congé de maternité en Europe".

Nathalie Griesbeck se réjouit également de la proposition de la Commission concernant le paiement de la totalité du salaire pendant le congé de maternité. "Dans une logique de maintien du pouvoir d'achat, il est nécessaire de compenser financièrement ce congé, qui n'est surement pas une période de vacance, dans son intégralité".

Nathalie Griesbeck soutiendra ces propositions lors du processus législatif devant le Parlement européen et le Conseil.

Contact presse: Jérôme FEDELICH +33 (0)6.19.26.28.65

Nathalie Griesbeck
- Député européen Grand Est -